Canadian Advisory Council on the Status of Women

1992-93 Estimates

Part III

Expenditure Plan

The Estimates Documents

The Estimates of the Government of Canada are structured in three Parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve. The Part III documents provide additional detail on each department and its programs primarily in terms of the results expected for the money spent.

Instructions for obtaining each volume can be found on the order form enclosed with Part II.

©Minister of Supply and Services Canada 1992

Available in Canada through

Associated Bookstores
and other booksellers

or by mail from

Canada Communication Group — Publishing
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-2/1993-III-64
ISBN 0-660-56593-5

Printed on recycled paper

imprimé sur du papier recyclé

1992-93 Estimates

Part III

Canadian Advisory Council on the Status of Women

Preface

This Expenditure Plan is designed to be used as a reference document. As such, it contains several levels of detail to respond to the various needs of its audience.

This Plan is divided into two sections. Section I presents an overview of the Program including a description, information on its background, objectives, and planning perspective as well as performance information that form the basis for the resources requested. Section II provides further information on costs and resources as well as special analyses that the reader may require to understand the Program more fully.

Section I is preceded by details of Spending Authorities from Part II of the Estimates and Volume II of the Public Accounts. This is to provide continuity with other Estimates documents and to help in assessing the Program's financial performance over the past year.

This document is designed to permit easy access to specific information that the reader may require. The table of contents provides a detailed guide to the contents of each section. In addition, references are made throughout the document to allow the reader to find more details on items of particular interest.

Table of Contents

Spending Authorities

A. Authorities for 1992-93 5
B. Use of 1990-91 Authorities 6

Section I
Program Overview

A. Plans for 1992-93 7
   1. Highlights 7
   2. Summary of Financial Requirements 7
B. Recent Performance 8
   1. Highlights 8
   2. Review of Financial Performance 8
C. Background 9
   1. Introduction 9
   2. Mandate 9
   3. Program Objective 10
   4. Program Description 10
   5. Program Organization for Delivery 10
D. Planning Perspective 13
   1. External Factors Influencing the Program 13
   2. Initiatives and Update on Previously Reported Initiatives 14
E. Program Effectiveness 15
F. Performance Information and Resource Justification 17

Section II
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources 21
   1. Financial Requirements by Object 21
   2. Personnel Requirements 21
   3. Net Cost of Program 23
B. Topic Index 24

Spending Authorities

A. Authorities for 1992-93—Part II of the Estimates

Financial Requirements by Authority

Vote (thousands of dollars)		1992-93 Main Estimates	1991-92 Main Estimates
	Advisory Council on the Status of Women		
25	Program expenditures	3,543	3,573
	Total Agency	**3,543**	3,573

Vote—Wording and amount

Vote (dollars)		1992-93 Main Estimates
	Advisory Council on the Status of Women	
25	Advisory Council on the Status of Women—Program expenditures	**3,543,000**

Program by Activity

(thousands of dollars)	1992-93 Main Estimates			1991-92 Main Estimates
	Budgetary		Total	
	Operating	Capital		
Advisory Council on the Status of Women	3,523	20	**3,543**	3,573

B. Use of 1990-91 Authorities—Volume II of the Public Accounts

Vote	(dollars)	Main Estimates	Total Available for Use	Actual Use
	Advisory Council on the Status of Women			
25	Program expenditures	3,540,000	3,554,310	**3,475,364**
	Total Program—Budgetary	3,540,000	3,554,310	**3,475,364**

Section I
Program Overview

A. Plans for 1992-93

1. Highlights

During 1992-93, the Council will:

initiate studies that will look at the situation of families in the 1990s, including family law reform. For planned research initiatives, refer to pages 14, 19 and 20.

2. Summary of Financial Requirements

Figure 1: Financial Requirements by Activity

(thousands of dollars)	Estimates 1992-93	Forecast 1991-92	Change
Canadian Advisory Council on the Status of Women	**3,543**	3,573	(30)
Person-years*	**44**	44	—

*See Figure 8, page 22, for additional information on person-years.

Explanation of Change: The financial requirements for 1992-93 are $30,000 lower than the 1991-92 forecast expenditures dated November 30 1991. This decrease is due primarily to the net effect of an allowance for a salary cost increase of $79,000 a $1,000 increase in operating costs as well as a reduction of $110,000 due to the February 26, 1991 federal budget.

B. Recent Performance

1. Highlights

The major focus in 1991-92 was on young women. The Council:

- launched its survey depicting the concerns of adolescent women. (see page 19)
- held a two-day national symposium for adolescent women between the ages of 15 and 19. (see page 14)

During 1990-91, the Council:

- launched a study on *Women and Labor Market Poverty* (June 1990) which examines the entire issue of working poverty, with a special focus on women.
- followed-up on the theme of women and poverty and held its annual consultation meeting (symposium) in Montreal with regional and local representatives of women's groups. (see page 15)

2. Review of Financial Performance

Figure 2: 1990-91 Financial Performance

(thousands of dollars)	1990-91		
	Actual	Main Estimates	Change
Canadian Advisory Council on the Status of Women	3,475	3,540	(65)
Person-years*	44	44	—

*See Figure 8, page 22, for additional information on person-years.

C. Background

1. Introduction

The Council reports to Parliament through the Minister Responsible for the Status of Women and provides ongoing advice to the government. The independent research conducted by the Council, which it publishes as books, background papers, and briefs, serves as the basis for recommendations on the broad spectrum of women's concerns. The Council retains the right to publish its views without ministerial consent. An Annual Report outlining the activities of the Council is tabled by the Minister.

The Canadian Advisory Council on the Status of Women occupies a distinct position among organizations working to improve the status of women in Canada. Activities complementary to those of the Council are carried on by a range of organizations. Within the federal arena, three organizations have significant responsibilities:

- Status of Women Canada provides day-to-day advice and support to the Minister Responsible for the Status of Women; carries out policy and program analysis and development for the Minister; and informs women's organizations and the general public on federal policies and programs concerning the status of women;

- the Women's Bureau at Labour Canada carries out research and develops policies related to the impact of the *Canada Labour Code* on women in the labour force; and

- the Women's Program at Secretary of State is responsible for administering grants to non-governmental women's organizations at the national, regional, and local levels.

2. Mandate

In its report tabled September 28, 1970, the Royal Commission on the Status of Women recommended the creation of a federal Status of Women Council (recommendation 166).

In 1973, the Canadian Advisory Council on the Status of Women was established as an independent organization funded by the federal government. The Council was granted legal status through Order-in-Council PC 176-781, which stipulates that the Council is considered to be:

- an agent of Her Majesty in right of Canada; and

- a Commission for the purpose of subsection 32(3) of the *Public Service Superannuation Act*.

The Council's mandate is:

to bring before the government and the public matters of interest and concern to women; and

to advise the Minister on such matters relating to the status of women as the Minister may refer to the Council for its consideration or as the Council may deem appropriate.

3. Program Objective

The objective of the Canadian Advisory Council on the Status of Women is to bring before the government and the public matters of interest and concern to women.

4. Program Description

The Council provides the federal government with advice on the impact of existing policies and programs as well as on the development of new measures to improve the status of women in Canada; undertakes and publishes research on issues of interest and concern to women with the view to achieving needed reform; informs the general public on key issues; promotes an awareness of these issues through public and media relations; and contributes to the development of a substantive body of Canadian resource material on women's issues. The Council also liaises with women and their groups across the country in order to better advise the government of the needs and concerns of all women in Canada.

Facilities and services offered by the Council are as follows:

the national office in Ottawa, and the regional offices in Montreal and Calgary, provide women with access to information and publications;

a special library provides extensive research material on women's issues;

the Council provides information to more than 10,000 individuals and many women's groups through the use of specialized mailing lists.

5. Program Organization for Delivery

Organization Structure: The Program is divided into three sections: Research, Communications, and Administration. In 1991-92, a new liaison advisory function was established to increase the Council's responsiveness to community issues and emerging women's concerns, as well as to strengthen the Council's working relationship with the federal government on women's policies. This function provides the Council with a knowledge of the needs and concerns of women across Canada which it incorporates into all its activities.

Research: The Research Section is responsible for original research undertaken for Council publications. The section also analyzes policies of interest to the Council and prepares recommendations for consideration by the Council. The Research Section writes briefs addressed to parliamentary committees, special task forces, and commissions of inquiry.

To carry out its duties, the Research Section maintains liaison with universities, scholarly organizations, and independent researchers. Its work is aided by a special library, which is also open to the public.

Communications: The Communications Section manages the production (editing, translation, design, and printing) of the Annual Report and all Council documents. Documents are produced in various formats, including books, booklets, background papers, and fact sheets. All documents are published in both official languages. The translation unit, within this section, is also responsible for all Council translation needs.

This Section is also responsible for promoting public awareness of the Council's research. It prepares news releases, undertakes media and government liaison, responds to inquiries from the media and the public, and coordinates the President's interviews, promotional tours, speaking engagements, and communications briefing notes.

The Council's national distribution system has been computerized to efficiently handle the high demand for CACSW publications. The system continues regular mailings to libraries throughout Canada, special arrangements with federal agencies regarding specific documents, and mailings to women's and other relevant interest groups.

Administration: The Administration Section comprises all administrative functions including personnel, finance, facilities management, and support to the President's Office and to Council members.

Regional Offices: The major portion of Council services is provided through the national office in Ottawa, but the Council maintains an effective regional presence through the offices of the Vice-presidents in Calgary and Montreal. These offices promote the Council's research in the regions, monitor issues, participate in relevant meetings, and provide reference facilities for individuals and organizations.

Council Members: The 27 Council members are appointed by Order-in-Council for a three-year term. They attend quarterly Council meetings to define priority issues, identify target groups, propose alternative ways of addressing problems, and discuss and evaluate these alternatives. Members sit on committees dealing with legal, social, and economic issues. Issues analysis is crucial in assisting Council members develop policy recommendations and thus fulfill the Council's mandate of advising the federal government on issues of concern to women. The Advisory Council's Annual Report contains further information on Council members and operations of the organization.

Figure 3: 1992-93 Resources by Responsibility Centre

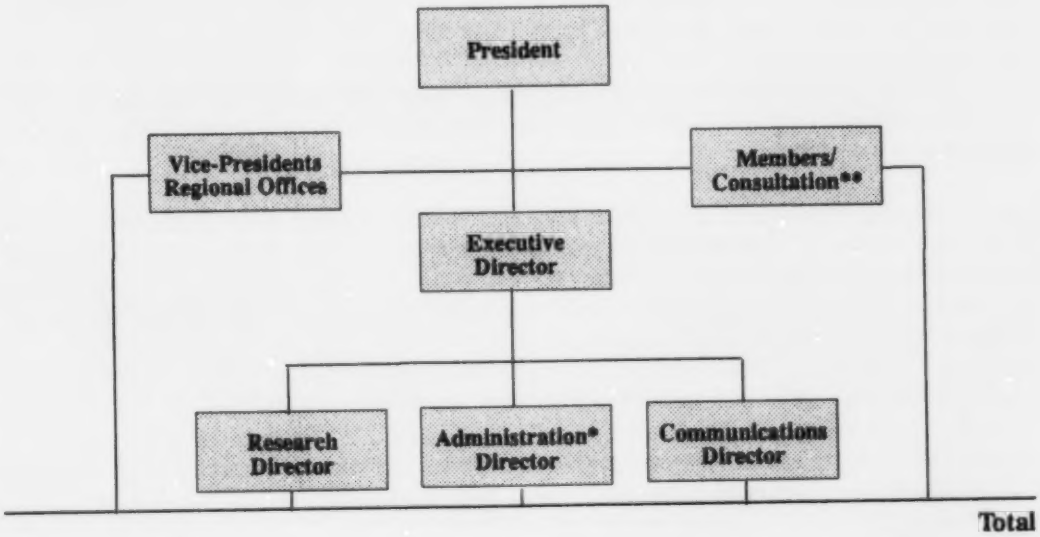

						Total
($000)	396	754	1,064*	981	348	**3,543**
Person-years	6	10	13.5*	12	2.5	**44**

*includes resource requirements for the President's Office, and the Executive Director.
**includes resource requirements for consultations with women's groups and liaison activities.

D. Planning Perspective

1. External Factors Influencing the Program

Economic Reality: The 1980s witnessed an escalation in the number of women, especially married women, entering the paid labour force. As women enter the 1990s, we are reaching an understanding of the many obstacles that continue to impede women's economic equality. Women have always worked, both within and outside the home, and now make up nearly half of Canada's paid labour force, yet there is a history of inadequate recognition and compensation of women's work. Women continue to be seen as secondary earners whose wages merely supplement the primary breadwinners'. Women's work in the paid labour force is undertaken in situations designed to accommodate the lives of male workers, whose home and child-care responsibilities, all too often, are different than women's. Most women's jobs are still at the lowest-paid levels, are temporary, part-time, and unskilled. Full-time jobs are unavailable to many women who need them. A few of the factors that perpetuate women's low incomes and, in all too many cases, their poverty, include: lack of economic recognition for work done in the home, inadequate child care, cutbacks in unemployment insurance, insufficient pensions for the elderly, a disproportionate tax burden, and the high cost of divorce and undelivered support payments.

Social Reality: Although it is difficult to separate women's social reality from the economic, a number of trends in this area are evident. Many groups of women, including racial minority women, immigrant women, women with disabilities, and Aboriginal women, are underrepresented, and their experiences of racism, sexism, and discrimination are not acknowledged. Many women live in a climate of fear, with the real threat of violence both on the streets and within their homes. Although control over reproductive health and access to reproductive health services, including abortion, is a primary determinant of women's well-being, women lack both that control and that access. The rigid demands and inflexible double-load timetables of workplace and household create physical strain and emotional exhaustion as women attempt to juggle endless tasks, responsibilities, and demands. Housing costs and shortages have a tremendous impact on women, as does the terrible reality of homelessness.

Legal Reality: Women are relying increasingly on legal remedies to redress centuries of discrimination. Some observers argue that the courts will not serve women well, and that women should look elsewhere, particularly to political institutions, to activate the changes that will be required to achieve equality. However, because women have been underrepresented in all of society's institutions — economic, social, legal, and political — equality must be pursued on all these fronts simultaneously. The *Canadian Charter of Rights and Freedoms* has introduced a new era of legislation to Canada, but research undertaken by the Council has found that the majority of section 15 (equality rights) cases have very little to do with equality. The Council is also studying a wide range of criminal legislation, which directly affects the status of women in Canada. For example, the Council will continue to monitor sexual assault and divorce legislation.

2. Initiatives and Update on Previously Reported Initiatives

In upcoming years, the Council plans to be more inclusive by incorporating the various and diverse perspectives of women in Canada into its research and advice to government. In order to do so, this organization will work more closely with communities and promote their issues to federal policy-makers. In 1992-93, the Council will participate in more community events through its liaison activities, and plans to issue a series of newsletters to keep women across the country informed on issues of interest.

Economic Development: In 1992-93, the Council will continue to analyze the existing taxation structures and policies and focus particularly on tax policy relating to child support payments. In 1991-92, the Council published a taxation booklet designed to demystify and explain the taxation system to women. The Council also continues to explore proposals for labour adjustment policies and will undertake studies in the area of work and family responsibilities and the financial future of women.

In 1991-92, the Council prepared a brief on Employment Equity. A survey on young people in grades 8 to 10, undertaken in 1990-91, was published and released as scheduled. This book, which focuses on young women, served as resource material for the Council's March 1992 Symposium on Adolescent Women.

Social Development: The Council continues to be concerned with conditions faced by specific groups of women. In 1992-93, it will study immigrant women's housing needs. A first study reviewing federal housing initiatives for women was recently released. A book containing personal accounts and life stories of minority women affected by racism was delayed, but will be completed this year. The Council plans to continue its research in the area of women's well-being by looking at gender bias in the health care system.

In relation to this, in 1991-92, the Council commissioned a study dealing with aspects of late maternity. The publishing of a document exploring the specific situations of women at home was postponed until 1992-93.

Legal Status: Violence against women of all social classes remains an ongoing concern for the Council. In 1992-93, this organization will continue to examine issues dealing with sexual assault and other forms of violence. Having studied the issue of violence for many years, the Council will use its knowledge to respond to the government's report of the Canadian Panel on Violence Against Women. The Council will pursue its review of family law reform, undertaken in 1991-92. The Council also plans to analyze gender bias in the judiciary system.

A document outlining the nature of our Constitution was released in 1992. With the announcement of the government proposals for constitutional change, the Council remains vigilant in its pursuit to include the full range of women's perspectives.

E. Program Effectiveness

The objective of the Council is to bring matters of interest and concern to women before government and the public. The Strategic Plan sets goals and defines Council activities in developing research, providing information, and promoting awareness of key issues that affect women. The effectiveness of the Council in reaching its objective should be assessed in terms of the influence of its research findings and related recommendations on government action as well as increased public awareness of key issues. Given the Council's mandate to inform and advise, it is difficult to measure fully the extent of its effect on government action and public opinion. Nevertheless, it can be demonstrated that it has exerted a considerable influence and consistently has been in the forefront of undertakings which have eventually been brought into law. An example is the issue of violence against women. The Council has played a leading role in this area and this influence is illustrated in Figure 4. The Canadian Panel on Violence Against Women was established partly as a result of the Council's efforts in calling for a Royal Commission on this issue. Other examples have been portrayed in past documents on issues facing Aboriginal Women, on the issue of Pensions, and Women in Agriculture. The Research Section is essential to the success of the Council in providing a sound basis for specific and practical recommendations to the relevant government departments. The Communications Section helps generate a climate of informed public opinion regarding women's concerns, and contributes to the body of documented research on women in Canada. By preparing publications in a variety of forms, including books, background papers, briefs, pamphlets and fact sheets, the Council is meeting the specific needs of a wider audience.

The President and Council Members play a crucial role in addressing issues through speeches, attendance and participation at conferences, and liaison with the media and women's groups. The March 12, 1991 regional symposium on Women and Poverty, held in Montreal, highlighted the poverty faced by women in Montreal today and analyzed the feminization of poverty. For a complete report, the reader may refer to a document entitled *Women and Poverty: Report on the Regional Symposium*. In March 1992, the Council, in partnership with other federal government departments, will host a gathering of one hundred adolescent women that will involve them in addressing their issues and concerns. One of the goals of this symposium is to enhance the Council's ability to provide advice to the government on policies and programs pertaining to young women.

Supported by a solid research base, the Council fulfills an important role by presenting women's interests to government. Direct impact is achieved through the presentation of briefs and recommendations to parliamentary committees and government commissions of inquiry. In 1991-92, the Council presented briefs on Gun Control legislation and Employment Equity. The public's high regard for the Council's work can also be assessed by the level of demand for input to policy debates. The Council's position statements and research findings are widely quoted by government, women's groups, and the media as well as in specialized publications and major government reports.

The Council's effectiveness in bringing to the attention of government matters of concern to women is illustrated by the government's initiatives on family violence and violence against women following the release of the Council's publication on wife battering and of

subsequent Council recommendations. Increasing public awareness of the important issues raised by the Council has been demonstrated by extensive media coverage and a rising demand for Council publications. The publications mentioned in Figure 4 illustrate this impact.

Figure 4: Illustration of Issues Influenced by Council Recommendations

Initiatives taken by the Canadian Advisory Council on the Status of Women		Action by the Federal and Provincial/Territorial Governments
Violence Against Women:		
1987	Publishes *Battered But Not Beaten...Preventing Wife Battering in Canada*, followed by recommendations to government on wife battering.	
1988	Consults with women's groups and transition houses across the country to develop new perspectives on ways to address family violence. The Council participates in a workshop planning Health and Welfare Canada's National Conference on Family Violence.	1988 Federal government announces major initiative to prevent family violence.
1989	Sponsors a think-tank on preventing wife battering and releases a report on the think-tank at a conference sponsored by the federal government.	1989 Federal government sponsors national conference on wife battering.
1990	Studies legal aspects of sexual assault by examining sentencing practices.	
1990	Endorses Lake Louise Declaration on Violence Against Women.	1990 Federal, provincial, and territorial ministers responsible for the Status of Women release Lake Louise Declaration on Violence Against Women.
1991	Prepares a brief to government reiterating past Council recommendations (not yet implemented) on Violence Against Women, and making new proposals to prevent violence.	1991 Announces the establishment of a Panel on Violence Against Women.

F. Performance Information and Resource Justification

The Council undertakes research in areas of concern to women as part of its mandate to advise government. It also informs the public and decision-makers of its findings through its recommendations, communications activities, and consultations with and ongoing contacts with government officials. Figure 5 portrays the allotment of Council resources projected for 1992-93. Most of the Council's resources are used to carry out the following three activities: research, informing the public, and liaising and consulting with interest groups and various communities.

Figure 5: Allotment of Council Resources for 1992-93

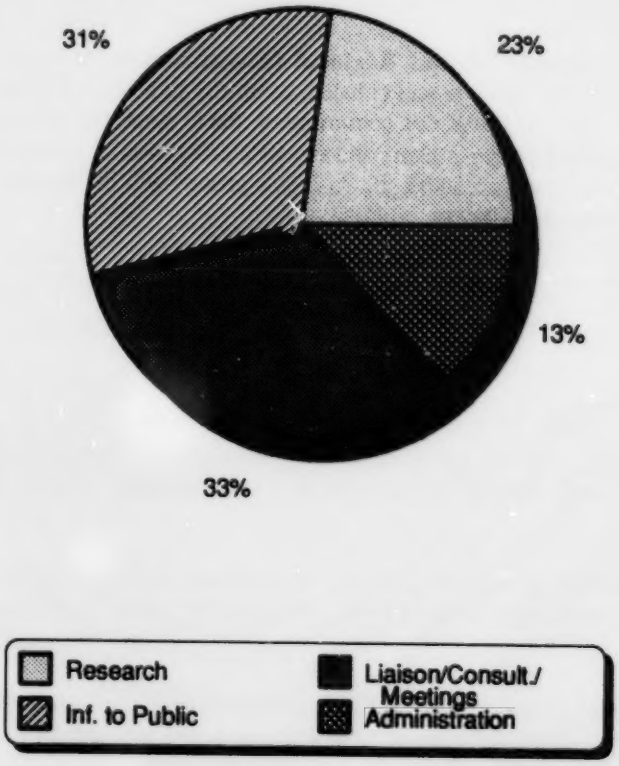

100% = $ 3,543,000

Research: Approximately one-quarter of the Council's total resources is allocated to research. An indicator of performance in this area is the complexity, variety, and number of research projects initiated, completed, and circulated to the public throughout the years. Figure 6 gives the title and timeframe of major research projects undertaken over the years.

Information to the public: Thirty-one per cent of the Council's resources is used for the production, communication, and distribution of its research findings. These activities are carried out by our Communications Section. The Council expects to distribute over 100,000 publications free-of-charge in 1991-92 and projects that this level of distribution will be maintained for 1992-93. Although the number of items distributed has decreased slightly over last year, the monthly average number of requests is being maintained in 1991-92 at 600 requests per month. The decrease in distributed quantities is the result of increasing production and mailing costs, which have forced the Council to implement distribution policies limiting the number of documents being distributed. However, efforts are being made to increase public access to the Council's documents by making them available in public libraries and local community service centres across the country. In addition, the Council has increased its production of newsletters and will be distributing a series of issues to thousands of people across Canada. The goal of this newsletter, entitled *CACSW News*, is to increase public awareness about the Council's role and to inform individuals at the community level about its work and findings.

Liaison, Consultations, and Regional Operations: As previously mentioned, the Council wants to be more inclusive and enhance its ability to advise on women's issues from a variety of points of view. To fulfill this commitment, the Council has allotted 33% of its funds to liaison with groups and policy-makers and ongoing promotion of its research in the regions. Consultations with community leaders and women's groups will be increased to reach out and share information of mutual concern.

Figure 6: Timeframe of Major Research Projects (from beginning of research to publication)

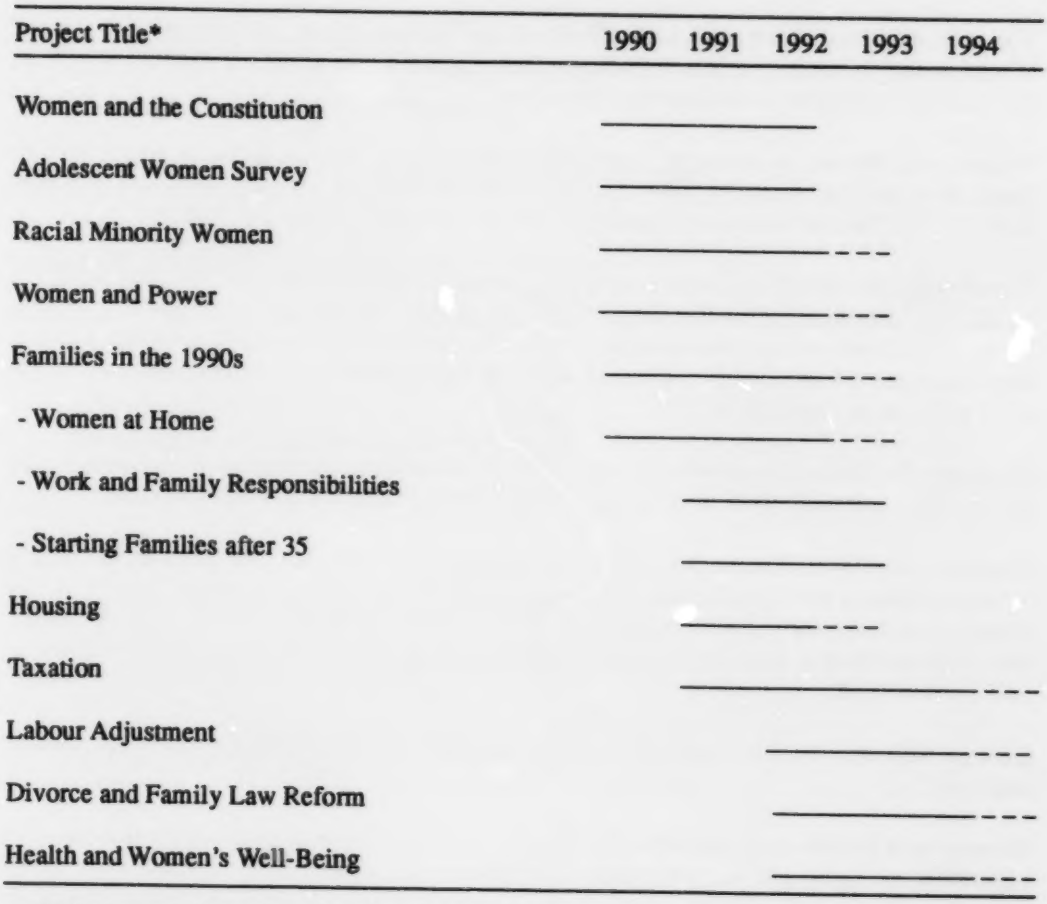

--- Indicates ongoing research and tentative publication year.
*Refer to: *Researching for Equality: The CACSW 1990-93 Action Plan*, December 1990, for additional information.

Adolescent Women survey: This publication, focusing on young women, surveyed young people who expressed their views on everything from their personal lives to social issues and politics. It was published in February 1992.

Women and the Constitution: This document clarifies the meaning of the Constitution and the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*. It will be released in 1992.

Racial Minority Women: The Council will undertake an anthology project to gather the diverse voices of racial minority women speaking about and sharing their experiences. This study will be released in 1992.

The following studies are under consideration and evolve out of deliberations by Council Members and preliminary research findings. Their expected date of release depends largely on the availability of external and internal resources.

Women and Power: A series of studies will examine how women relate to power and the implications for their access to power as it is traditionally defined. An initial study was produced in the fall of 1990 and is entitled *Primed for Power: Women in Canadian Politics*.

Families in the 1990s: In a series of studies, research will examine the evolving nature of families in Canada. In particular, the Council will explore the specific situations of women at home, who do not work for pay. Another study will examine women as dual caregivers and how they integrate work and family responsibilities. A study on women bearing children after the age of 35 will also be undertaken.

Housing: The Council's research will explore the effects of poor housing on women and identify the housing status and needs of immigrant women belonging to racial minority groups.

Taxation: A number of research projects will investigate taxation as a vehicle for understanding women's place in the Canadian economy and society throughout the twentieth century. A first project explaining the taxation system to women will be released in 1992. A second study, analyzing the income tax provisions directly and indirectly related to child support will also be published in 1992.

Labour Adjustment: This study will explore proposals for alternative models of job training and work.

Divorce and Family Law Reform: The Council will examine emerging family law issues to ensure that the rights and needs of women and children are protected.

Health and Women's Well-Being: The Council will analyze gender differences in the health care system, including whether medical technology is women-friendly and whether women have equal access to scarce medical resources and procedures.

Section II
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources

1. Financial Requirements by Object

Figure 7: Details of Financial Requirements by Object

(thousands of dollars)	Estimates 1992-93	Forecast 1991-92	Actual 1990-91
Personnel			
Salaries and wages	1,987	1,927	1,821
Contributions to employee benefit plans	318	299	253
	2,305	2,226	2,074
Goods and Services			
Transportation and communications	404	420	397
Information	207	241	249
Professional and special services	525	574	505
Rentals	35	39	60
Purchased repairs and upkeep	5	6	11
Utilities, materials, and supplies	42	42	70
	1,218	1,322	1,292
Total operating	3,523	3,548	3,366
Capital	20	25	109
	3,543	3,573	3,475

2. Personnel Requirements

Personnel costs for the Canadian Advisory Council on the Status of Women (including contributions to employee benefit plans) constitute over 65% of total expenditures. A profile of the Program's personnel requirements is provided in Figure 8.

Figure 8: Details of Personnel Requirements

	Person-Years*				
	Estimates 92-93	Forecast 91-92	Actual 90-91	Current Salary Range	1992-93 Average Salary Provision
Senior Levels	4	4	5	44,300 - 170,500	74,900
Scientific and Professional	7	6	6	18,310 - 125,100	54,347
Administrative and Foreign Service	19	19	18	14,810 - 77,182	42,267
Technical	2	2	--	13,679 - 85,094	32,666
Administrative Support	12	13	15	16,163 - 47,383	27,854
	44	44	44		

***Person-Years**—refers to the employment of one person for one full year or the equivalent thereof (for example, the employment of three persons for four months each). A person-year may consist of regular time personnel (whether in Canada or abroad), continuing and non-continuing, full-time or part-time, seasonal, term or casual employees, and other types of employees. The Canadian Advisory Council on the Status of Women's person-years are not subject to Treasury Board control but disclosed in Part III of the Estimates, on a comparative basis with previous years, in support of the personnel expenditure requirements specified in the Estimates.

Note: The person-year columns display the forecast distribution of other person-years for the Program by occupational group. The current salary range column shows the salary ranges by occupational group at October 1, 1991. The average salary column reflects the estimated base salary costs including allowance for collective agreements, annual increments, promotions, and merit pay divided by the person-years for the group. Year-to-year comparison of averages may be affected by changes in the distribution of the components underlying the calculations.

3. Net Cost of Program

Figure 9: Total Estimated Cost of the Program for 1992-93

(thousands of dollars)	Main Estimates 1992-93	Add* Other Costs	Estimated Total Program Cost	
			1992-93	1991-92
	3,543	387	**3,930**	3,959

* Other costs of $387,000 consist of:

	($000)
• accommodation received without charge from Public Works Canada	300
• cheque issue and other accounting services received without charge from Supply and Services Canada	4
• employee benefits covering the employer's share of insurance premiums and costs paid by Treasury Board Secretariat	83

B. Topic Index

A
Adolescent Women 8, 14, 19

C
Charter of Rights and Freedoms (Equality Rights) 13, 19
Constitution 14, 19

D
Divorce 7, 13, 20

F
Families in the 1990s 7, 20

H
Health and Women's Well-Being 14, 20
Housing 14, 20

L
Labour Adjustment 14, 20

P
Poverty 8, 13, 15

R
Racial Minority Women 13, 14, 20

T
Taxation 14, 20

V
Violence Against Women 13, 15, 16

W
Women and Power 20

Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme

Budget des dépenses 1992-1993

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

Budget des dépenses 1992-1993

Partie III

Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme

Préface

Conçu pour servir de document de référence, le présent plan de dépenses propose à ses utilisateurs et utilisatrices différents niveaux d'information pouvant répondre à leurs besoins propres.

Le document comprend deux sections. La section I présente un aperçu et une description du Programme, des données de base, les objectifs et les perspectives en matière de planification ainsi que des données sur le rendement qui servent à justifier les ressources demandées. La section II fournit de plus amples renseignements sur les coûts et les ressources ainsi que des analyses spéciales qui permettront de mieux comprendre le Programme.

La section I est précédée des autorisations de dépenser provenant de la Partie II du Budget des dépenses et du volume II des Comptes publics. Cette façon de procéder a pour object d'assurer une certaine continuité avec les autres documents budgétaires et de permettre l'évaluation des résultats financiers du Programme au cours de l'année écoulée.

Le présent document permettra de trouver facilement les renseignements recherchés. La table des matières expose en détail le contenu de chaque section et, dans tout le document, des renvois permettent de trouver de plus amples renseignements sur certains postes de dépenses particuliers.

Table des matières

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1992-1993 5
B. Emploi des autorisations en 1990-1991 6

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1992-1993 7
   1. Points saillants 7
   2. Sommaire des besoins financiers 7
B. Rendement récent 8
   1. Points saillants 8
   2. Examen des résultats financiers 8
C. Données de base 9
   1. Introduction 9
   2. Mandat 9
   3. Objectif du Programme 10
   4. Description du Programme 10
   5. Organisation du Programme en vue de son exécution 10
D. Perspective de planification 13
   1. Facteurs externes influant sur le Programme 13
   2. Initiatives et état des initiatives annoncées antérieurement 14
E. Efficacité du Programme 15
F. Données sur le rendement et justification des ressources 18

Section II
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme 23
   1. Besoins financiers par article 23
   2. Besoins en personnel 23
   3. Coût net du Programme 25
B. Index des sujets 26

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1992-1993—Partie II du Budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal 1992-1993	Budget principal 1991-1992
	Conseil consultatif sur la situation de la femme		
25	Dépenses du Programme	3 543	3 573
	Total de l'organisme	3 543	3 573

Crédits — Libellé et sommes demandées

Crédits (dollars)		Budget principal 1992-1993
	Conseil consultatif sur la situation de la femme	
25	Conseil consultatif sur la situation de la femme — Dépenses du Programme	3 543 000

Programme par activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1992-1993			Budget principal 1991-1992
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital		
Conseil consultatif sur la situation de la femme	3 523	20	3 543	3 573

B. Emploi des autorisations en 1990-1991—Volume II des Comptes publics

Crédits (dollars)		Budget principal	Total disponible	Emploi réel
	Conseil consultatif sur la situation de la femme			
25	Dépenses du Programme	3 540 000	3 554 310	3 475 364
	Total du Programme — Budgétaire	3 540 000	3 554 310	3 475 364

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1992-1993

1. Points saillants

Voici l'objectif du Conseil pour l'année 1992-1993 :

- entreprendre des études sur la situation des familles dans les années 1990, incluant la réforme du droit de la famille. Pour en savoir plus sur les études projetées, consulter les pages 14, 20 et 21.

2. Sommaire des besoins financiers

Tableau 1 : Besoins financiers par activité

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1992-1993	Prévu 1991-1992	Différence
Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme	3 543	3 573	(30)
Années-personnes*	44	44	—

*Pour de plus amples renseignements concernant les années-personnes, veuillez consulter le tableau 8, page 23.

Explication de la différence : Les besoins financiers pour 1992-1993 sont inférieurs de 30 000 $ aux dépenses prévues le 30 novembre 1991. Cette différence est due principalement à l'augmentation nette de 79 000 $ des allocations pour les salaires, à une majoration de 1 000 $ des frais de fonctionnement et à la réduction de 110 000 $ due au budget fédéral du 26 février 1991.

B. Rendement récent

1. Points saillants

Au cours de 1991-1992, une attention particulière a été portée aux adolescentes. Le Conseil a :

- publié le sondage qu'il a effectué auprès des adolescentes, dans lequel il décrit leurs préoccupations. (voir page 20)

- tenu un colloque de deux jours destiné aux adolescentes âgées de 15 à 19 ans. (voir page 15)

En 1990-1991, le Conseil a :

- publié le document *Vivre ou survivre : les femmes, le travail et la pauvreté* (1990), un examen de la pauvreté liée au marché du travail et particulièrement en ce qui a trait aux travailleuses.

- poursuivi son étude de la pauvreté et tenu sa réunion de consultation annuelle (colloque) à Montréal avec les représentantes des groupes de femmes locaux et régionaux. (voir page 15)

2. Examen des résultats financiers

Tableau 2 : Résultats financiers en 1990-1991

(en milliers de dollars)	1990-1991		
	Réel	Budget principal	Différence
Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme	3 475	3 540	(65)
Années-personnes*	44	44	—

*Pour de plus amples renseignements concernant les années-personnes, veuillez consulter le tableau 8, page 23.

C. Données de base

1. Introduction

Le Conseil rend compte au Parlement par l'intermédiaire de la ministre responsable de la Condition féminine et conseille régulièrement le gouvernement. Il mène des recherches indépendantes qui sont publiées sous forme de livres, documents de référence et mémoires et sur lesquelles il se fonde pour formuler des recommandations sur les nombreuses questions touchant les femmes. Le Conseil se réserve le droit de faire connaître son point de vue sans le consentement de la ministre. Chaque année, la ministre dépose le rapport des activités du Conseil.

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme occupe une place distincte parmi les organismes voués à l'amélioration de la condition féminine au Canada et divers organismes sont chargés d'activités complémentaires à celles du Conseil. Trois d'entre eux ont des responsabilités importantes sur le plan fédéral.

- Condition féminine Canada offre au jour le jour conseils et appui à la ministre responsable de la Condition féminine, analyse et élabore pour elle des mesures et des programmes, informe les organisations de femmes et le grand public sur les mesures et programmes du fédéral ayant des répercussions sur la situation des femmes;

- le Bureau de la main-d'oeuvre féminine de Travail Canada effectue des recherches et élabore des mesures concernant les répercussions du *Code canadien du Travail* sur les femmes faisant partie du marché du travail;

- le Programme de promotion de la femme du Secrétariat d'État administre les subventions versées aux organisations non gouvernementales de femmes à l'échelle nationale, régionale et locale.

2. Mandat

Dans le rapport qu'elle a présenté le 28 septembre 1970, la Commission royale d'enquête sur le statut de la femme recommandait la création d'un conseil fédéral sur la situation de la femme (recommandation nº 166).

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme fut créé en 1973. Organisme indépendant financé par le gouvernement fédéral, le Conseil a été constitué légalement par le décret en conseil C.P. 1976-781, qui précise que le Conseil est considéré comme :

- un mandataire de Sa Majesté la Reine du Canada;

- une Commission aux fins du paragraphe 32(3) de la *Loi sur la pension de la Fonction publique*.

Le Conseil a pour mandat :

- de porter à l'attention du gouvernement et du public les questions qui intéressent et préoccupent les femmes;

- de conseiller le ou la ministre sur les sujets relatifs à la condition féminine, sujets que le ou la ministre peut soumettre au Conseil pour étude ou que le Conseil peut juger appropriés.

3. Objectif du Programme

L'objectif du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme est de porter à l'attention du gouvernement et du public les questions qui intéressent et préoccupent les femmes.

4. Description du Programme

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme conseille le gouvernement fédéral quant aux effets des orientations et des programmes actuels et lui recommande de nouvelles mesures pour améliorer la situation des femmes au Canada; il mène et publie des recherches sur les questions intéressant les femmes en vue d'obtenir des réformes; il renseigne le public sur les grandes questions et le sensibilise par le truchement des relations publiques et médiatiques, et il contribue à la constitution d'une importante base de documentation canadienne sur la situation des femmes. De plus, le Conseil assure la liaison avec les femmes et les groupes de femmes du pays afin d'être mieux en mesure de conseiller le gouvernement concernant leurs besoins et leurs préoccupations.

Voici les services offerts par le Conseil :

- le bureau central à Ottawa et les bureaux régionaux à Montréal et à Calgary fournissent aux femmes l'accès à l'information et aux publications.

- une bibliothèque spécialisée offre quantité d'études sur les questions relatives aux femmes;

- grâce à des listes d'envoi spécialisées, le Conseil fournit des documents d'information à plus de 10 000 personnes et à de nombreux groupes de femmes.

5. Organisation du Programme en vue de son exécution

Organisation : Le Programme comprend trois sections : Recherche, Communications et Services administratifs. En 1991-1992, une nouvelle fonction de liaison-consultation a été créée dans le but de permettre au Conseil d'être encore plus attentif aux questions régionales et aux nouvelles préoccupations des femmes et de renforcer ses relations de travail avec le gouvernement fédéral en matière de programmes à l'intention des femmes. Cette fonction permet au Conseil de se renseigner sur les besoins et les préoccupations des femmes à l'échelle du pays et de s'inspirer de cette information pour mener à bien son mandat.

Recherche : Le Service de la recherche est chargé de mener une recherche originale en vue des publications du Conseil. Ce service analyse en outre les orientations politiques d'intérêt pour le Conseil et prépare des recommandations qu'il soumet à l'étude du Conseil. Le Service de la recherche rédige des mémoires à l'intention des comités permanents, des groupes de travail et des commissions d'enquête.

Pour s'acquitter efficacement de ses fonctions, le Service de la recherche entretient des relations avec des universitaires, des groupes de femmes, des sociétés savantes et des chercheuses indépendantes. Son travail est facilité par l'accès à une bibliothèque spécialisée également ouverte au public.

Communications : Le Service des communications est chargé de la production (révision, traduction, conception graphique et impression) du rapport annuel et de tous les documents du Conseil. Les documents sont produits sous forme de livres, brochures, documents de référence et feuillets documentaires et sont tous publiés dans les deux langues officielles. Le Centre de traduction, qui fait partie du Service des communications, assume la responsabilité de tous les travaux de traduction du Conseil.

Le Service des communications est également chargé de sensibiliser le public aux travaux du Conseil. Son personnel rédige les communiqués, entretient les relations avec les médias et l'appareil gouvernemental, répond aux demandes de renseignements de la part des médias et du public et coordonne les interviews, les tournées, les allocutions et les notes documentaires de la présidente.

Le système national de distribution du Conseil a été informatisé afin de répondre plus efficacement à la demande accrue de publications du CCCSF. Le Centre de distribution continue d'assumer la responsabilité des envois postaux à diverses bibliothèques du pays, des accords spéciaux avec des organismes fédéraux concernant certains documents et des envois aux groupes de femmes et autres groupes intéressés.

Services administratifs : Les Services administratifs assurent l'ensemble des fonctions administratives, incluant celles qui concernent le personnel, les finances, la gestion des installations et les services de soutien au bureau de la présidente et aux membres.

Bureaux régionaux : C'est le bureau d'Ottawa qui fournit la plupart des services, mais la présence régionale du Conseil est efficacement assurée par l'intermédiaire des bureaux des vice-présidentes à Calgary et à Montréal. Ces bureaux font connaître les études du Conseil dans les régions, suivent les dossiers, participent aux réunions pertinentes et offrent des services de référence aux particuliers et aux organismes.

Membres du Conseil : Les 27 membres du Conseil sont nommées pour trois ans par décret du Cabinet fédéral. Elles participent aux assemblées trimestrielles du Conseil afin de définir les questions prioritaires, déterminer les groupes cibles, discuter, analyser et proposer des solutions nouvelles aux problèmes. Elles siègent à des comités portant sur les questions d'ordre économique, social et juridique. L'analyse des situations est indispensable pour permettre aux membres d'élaborer des recommandations de principe, répondant ainsi au mandat du Conseil

qui est de saisir le gouvernement fédéral des questions qui intéressent et préoccupent les femmes. Le rapport annuel du Conseil contient des renseignements supplémentaires sur ses membres et sur son fonctionnement.

Tableau 3 : Répartition des ressources par centre de responsabilité pour 1992-1993

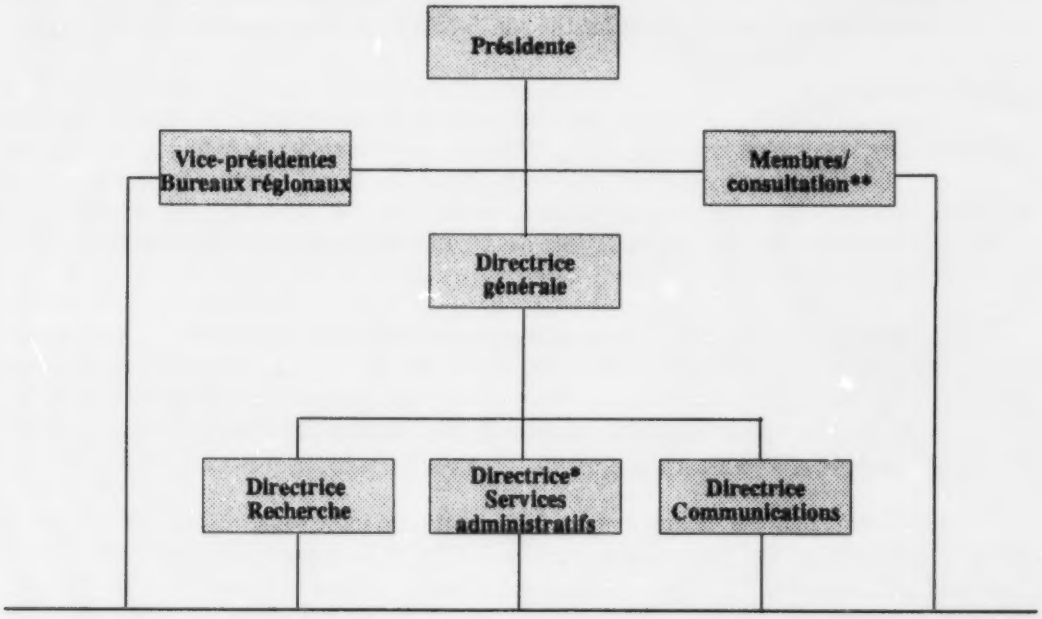

						Total
(en milliers de dollars)	396	754	1 064*	981	348	**3 543**
Années-personnes	6	10	13,5*	12	2,5	**44**

*comprend les ressources pour les bureaux de la présidente et de la directrice générale.
**comprend les ressources utilisées pour consulter les groupes de femmes et exercer la fonction de liaison.

D. Perspective de planification

1. Facteurs externes influant sur le Programme

Cadre économique : La décennie 80 a vu arriver un nombre sans cesse croissant de femmes, surtout de femmes mariées, sur le marché du travail. En ce début des années 90, les femmes sont en mesure de définir les nombreuses barrières qui font encore entrave à leur égalité économique. Les femmes ont toujours travaillé, tant au foyer qu'à l'extérieur, et bien qu'elles comptent pour près de 50 p. 100 de la main-d'oeuvre au Canada, on continue de méconnaître et de sous-estimer leur apport. Elles sont encore perçues comme des salariées secondaires dont le revenu n'est qu'accessoire à celui du soutien de famille. En tant qu'employées, elles effectuent des tâches conçues en fonction des hommes, dont les responsabilités familiales, le plus souvent, diffèrent des leurs. La plupart des emplois occupés par des femmes sont encore parmi les moins rémunérés, les emplois temporaires, à temps partiel et non spécialisés. Nombreuses sont les femmes qui cherchent sans succès un emploi à temps plein. Le manque de reconnaissance financière pour le travail accompli au foyer, des services de garde inadéquats, la réduction des prestations d'assurance-chômage, l'insuffisance des régimes de pensions pour les personnes âgées, un fardeau fiscal inégal, les conséquences financières du divorce et le non-respect des ordonnances de pensions alimentaires ne sont que quelques-uns des facteurs qui contribuent à perpétuer la pauvreté des femmes.

Cadre social : Bien qu'il soit difficile de dissocier le cadre social du cadre économique, il existe une série de tendances sociales qui influent sur la condition féminine. De nombreuses femmes, notamment les immigrantes, les femmes handicapées et les Autochtones, sont sous-représentées et leur expérience du racisme, du sexisme et de la discrimination n'est pas reconnue. Nombreuses sont celles qui, en raison de la violence physique omniprésente, vivent dans un climat de peur. Le droit de disposer de leur corps et l'accès aux services liés à la reproduction, y compris l'avortement, sont des facteurs déterminants du bien-être des femmes. Pourtant, ce droit et cet accès leur sont refusés. Les dures exigences de la double charge du travail rémunéré et des responsabilités familiales sont cause de stress et d'épuisement émotif pour celles qui tentent d'assumer les innombrables fonctions et responsabilités qui leur échoient. En outre, les femmes sont sérieusement touchées par la pénurie et la cherté des logements, de même que par la terrible réalité des sans-abri.

Cadre juridique : Les femmes comptent de plus en plus sur l'appareil judiciaire pour effacer une discrimination séculaire. Or, selon certaines, gain de cause ne leur sera pas accordé par les tribunaux, mais plutôt par les institutions politiques vers lesquelles elles devraient se tourner pour obtenir les réformes qu'impose la conquête de l'égalité. Toutefois, les femmes étant sous-représentées dans toutes les institutions de la société — économiques, sociales, juridiques et politiques — leur lutte pour l'égalité doit se poursuivre simultanément sur tous les fronts. La *Charte canadienne des droits et libertés* a introduit une nouvelle ère dans le domaine législatif au Canada, mais les recherches du Conseil démontrent que très peu de cas concernant l'article 15 (droit à l'égalité) portent effectivement sur l'égalité. Le Conseil se penche également sur une gamme de lois criminelles directement reliées à la condition féminine au Canada, comme les lois en matière d'agressions sexuelles et de divorce, qu'il continue à suivre de près.

2. Initiatives et état des initiatives annoncées antérieurement

Au cours des prochaines années, le Conseil entend universaliser son action en incorporant les divers points de vue des femmes dans ses études et ses conseils au gouvernement. Pour ce faire, le Conseil travaillera en étroite collaboration avec les groupes régionaux afin de faire valoir leurs questions d'intérêt auprès des décisionnaires du gouvernement fédéral. En 1992-1993, le Conseil prendra part à un plus grand nombre d'événements régionaux, grâce à sa fonction de liaison, et publiera une série de bulletins afin de renseigner les femmes de tous les coins du Canada sur les questions qui les intéressent.

Développement économique : En 1992-1993, le Conseil poursuivra son analyse des structures et des mesures du régime fiscal actuel, particulièrement en ce qui a trait aux règles concernant les pensions alimentaires pour enfants. En 1991-1992, le Conseil a publié une brochure sur la fiscalité visant à démystifier et à expliquer le régime fiscal aux femmes. Le Conseil continue également à se pencher sur les mesures d'adaptation de la main-d'oeuvre et entreprendra des études sur la double charge du travail rémunéré et des responsabilités familiales ainsi que sur l'avenir financier des femmes.

En 1991-1992, le Conseil a produit un mémoire sur l'équité en matière d'emploi. En outre, un sondage effectué en 1990-1991 auprès des élèves des 8^{e}, 9^{e} et 10^{e} années a été produit et publié comme prévu. Le Conseil s'est inspiré de ce livre sur les adolescentes pour planifier son colloque de mars 1992 destiné aux adolescentes.

Développement social : Depuis toujours le Conseil s'intéresse aux conditions auxquelles sont soumis certains groupes de femmes. En 1992-1993, le Conseil étudiera les besoins des immigrantes en matière de logement. Une première étude a récemment été publiée sur les initiatives du gouvernement fédéral en matière de logement pour les femmes. Quant au recueil de témoignages de femmes appartenant à des minorités raciales sur leurs expériences du racisme, l'étude a été retardée, mais sera terminée cette année. Le Conseil entend poursuivre ses recherches sur la santé et le bien-être des femmes en examinant la discrimination fondée sur le sexe dans le régime de soins de santé.

Pour faire suite à cette étude, le Conseil a commandé en 1991-1992 une étude sur les répercussions d'une première maternité après 35 ans. La publication d'un document sur la situation particulière des femmes au foyer a été reportée à 1992-1993.

Situation juridique : Le Conseil se préoccupe depuis toujours de la violence faite aux femmes dans toutes les classes de la société. Au cours de 1992-1993, il continuera à se pencher sur la question des agressions sexuelles et des autres formes de violence. Grâce à sa longue expérience de recherche sur la violence, le Conseil sera en mesure de réagir au rapport du Comité canadien sur la violence faite aux femmes. Le Conseil entend poursuivre son étude entreprise en 1991-1992 sur la réforme du droit de la famille et prévoit également examiner la question des préjugés entretenus par les juges.

En 1992, le Conseil a publié un document décrivant la nature de notre Constitution. Le Conseil suit de près les propositions de réforme constitutionnelle annoncées par le gouvernement afin que toute la gamme des perspectives des femmes y soit intégrée.

E. Efficacité du Programme

Le Conseil a pour objectif d'attirer l'attention du gouvernement et du public sur les questions d'intérêt pour les femmes. Le plan d'action fixe les objectifs et définit les champs d'activité par lesquels le Conseil poursuit ses recherches et informe et sensibilise le public sur les questions d'importance pour les femmes. Pour déterminer dans quelle mesure le Conseil atteint cet objectif, il faudrait évaluer l'influence de ses recherches et des recommandations qui en découlent sur les interventions gouvernementales et la sensibilisation du public. Étant donné que le Conseil a pour mandat d'informer et de conseiller, il est difficile d'évaluer avec précision l'ampleur de son influence sur les mesures gouvernementales et l'opinion publique. Néanmoins, il est évident que cette influence a été marquante et que le Conseil a toujours agi comme chef de file dans des démarches qui ont finalement abouti à l'adoption de mesures législatives. Prenons comme exemple le dossier de la violence faite aux femmes. Le Conseil a joué un rôle de premier plan dans ce domaine et le tableau 4 témoigne de l'influence qu'il a exercée. Les efforts du Conseil demandant l'établissement d'une Commission royale chargée d'étudier cette question ont, dans une certaine mesure, contribué à la création du Comité canadien sur la violence faite aux femmes. La situation des femmes autochtones, les régimes de pensions et les femmes en agriculture, qui ont fait l'objet de publications antérieures du Conseil, en sont d'autres exemples. Le Service de la recherche joue un rôle essentiel dans le succès des activités du Conseil en lui fournissant la matière sur laquelle fonder des recommandations précises destinées aux ministères fédéraux pertinents. Grâce au Service des communications, le Conseil contribue à informer le public sur des questions qui intéressent les femmes et il ajoute à la documentation existante sur les femmes du Canada. En publiant ses documents sous forme de livres, documents de référence, mémoires, brochures et feuillets documentaires, le Conseil est en mesure de répondre aux besoins particuliers d'un plus vaste public.

La présidente et les membres du Conseil jouent un rôle vital d'information en prononçant des allocutions, en assistant ou en participant à des conférences et en rencontrant les médias et les groupes de femmes. Le colloque régional sur les femmes et la pauvreté, tenu à Montréal le 12 mars 1991, a montré divers aspects de la pauvreté vécue par des femmes de Montréal à l'heure actuelle et s'est penché sur la féminisation de la pauvreté. Pour un compte rendu de ce colloque, on peut consulter le document intitulé : *Les femmes et la pauvreté, rapport du colloque régional*. En mars 1992, le Conseil, en collaboration avec certains ministères fédéraux, accueillera une centaine d'adolescentes afin de leur permettre d'aborder ensemble leurs préoccupations et leurs centres d'intérêt. L'un des objectifs de ce colloque vise à permettre au CCCSF de mieux conseiller le gouvernement fédéral sur ses mesures et programmes destinés aux adolescentes.

À l'appui de solides recherches, le Conseil joue un rôle essentiel en faisant connaître les préoccupations des femmes au gouvernement. Il agit directement grâce à des recommandations et à des mémoires qu'il soumet aux comités parlementaires et aux commissions d'enquête gouvernementales. Au cours de 1991-1992, le Conseil a présenté des mémoires aux comités législatifs sur le contrôle des armes à feu et l'équité en matière d'emploi. Le crédit dont jouit le Conseil aux yeux du public peut également être évalué par le nombre d'invitations qu'il reçoit à participer à des débats politiques. Les prises de position du Conseil et les conclusions de ses études sont fréquemment citées par les parlementaires, les groupes de femmes, les médias, de même que dans des publications spécialisées et d'importants rapports gouvernementaux.

Les initiatives du gouvernement en matière de violence conjugale et de violence faite aux femmes, à la suite de la parution du document du Conseil sur ce sujet et de ses recommandations subséquentes, illustrent bien l'efficacité du Conseil à attirer l'attention du gouvernement sur les questions d'intérêt pour les femmes. Quant à son efficacité à sensibiliser le public aux questions d'importance pour les femmes, elle se mesure à la quantité des reportages dans les médias et à la hausse des demandes de publications. Les publications mentionnées au tableau 4 en sont des exemples.

Tableau 4 : Exemples de dossiers influencés par les recommandations du Conseil

	Mesures prises par le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme		Mesures prises par les gouvernements fédéral et provinciaux
La violence conjugale :			
1987	Publie *Pour de vraies amours... Prévenir la violence conjugale*, et présente des recommandations au gouvernement sur la violence conjugale.		
1988	Tient des réunions de consultation avec les groupes de femmes et les dirigeantes des maisons de transition de toutes les régions du pays afin de trouver des solutions au problème de la violence conjugale. Participe à un atelier de planification tenu par Santé et Bien-être social Canada en prévision du colloque sur la violence familiale.	1988	Le gouvernement fédéral annonce une initiative majeure dans le but de prévenir la violence conjugale.
1989	Tient une session de travail sur la prévention de la violence conjugale et publie un rapport sur cet événement à l'occasion d'un colloque national.	1989	Le gouvernement fédéral organise un colloque national sur la violence conjugale.
1990	Étudie l'aspect juridique de l'agression sexuelle dans les modalités de la détermination des peines.		
1990	Appuie la Déclaration du Lac Louise sur la violence envers les femmes.	1990	Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la Condition féminine proclament la Déclaration du Lac Louise sur la violence envers les femmes.
1991	Présente un mémoire au gouvernement dans lequel il réitère ses recommandations (non encore mises en vigueur) sur la violence contre les femmes et fait de nouvelles propositions visant à prévenir la violence.	1991	Le gouvernement fédéral annonce la création du Comité canadien sur la violence faite aux femmes.

F. Données sur le rendement et justification des ressources

Le Conseil ayant pour mandat de conseiller le gouvernement, il doit mener des études sur des questions d'intérêt pour les femmes. Il informe également le public et les décisionnaires de ses conclusions au moyen de ses recommandations, de ses activités de communication, de ses consultations et de ses rapports continus avec les parlementaires. Le tableau 5 montre la répartition des ressources du Conseil pour 1992-1993. La majeure partie de ces ressources sont affectées aux trois activités suivantes : la recherche, l'information du plublic, la consultation et les relations avec les groupes d'intérêt et les différents groupes régionaux.

Tableau 5 : Répartition des ressources du Conseil pour 1992-1993

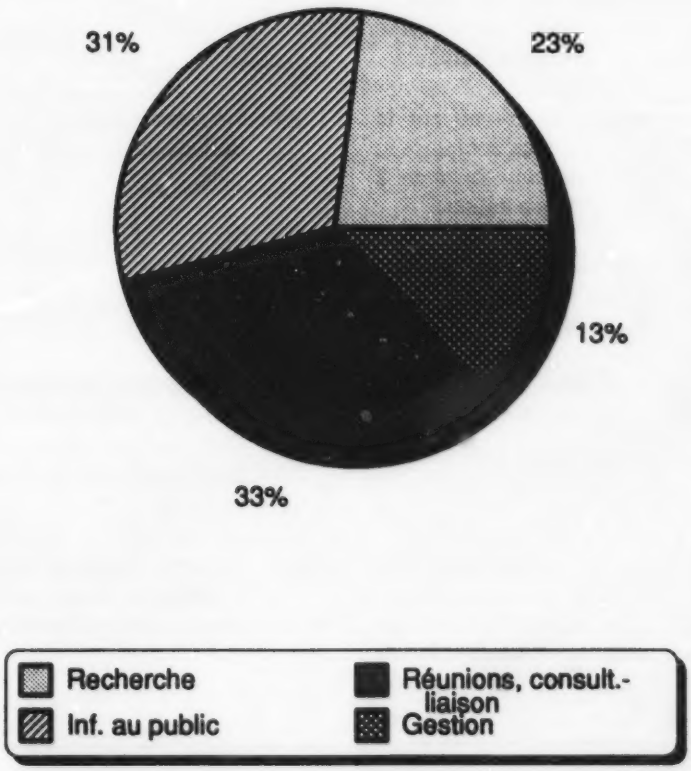

100 % = 3 543 000

Recherche : Approximativement un quart des ressources du Conseil sont affectées à la recherche. La complexité, la diversité et le nombre de projets de recherche entrepris et menés à bien au cours des années sont indicateurs du rendement du Conseil à ce chapitre. Le tableau 6 présente le titre et le calendrier des principales recherches entreprises au fil des années.

Information destinée au public : Trente et un pour cent des ressources du Conseil sont employées à la production, à la communication et à la diffusion des conclusions de ses recherches. Ces fonctions sont effectuées grâce à notre Service des communications. Le Conseil prévoit diffuser gratuitement au-delà de 100 000 publications en 1991-1992 et tout autant au cours de 1992-1993. Bien que le nombre de documents diffusés ait légèrement diminué au cours de l'année dernière, la moyenne de demandes mensuelles se maintient à 600 au cours de 1991-1992. La diminution du nombre de documents diffusés est attribuable à la majoration des coûts de production et d'expédition qui ont forcé le Conseil à adopter de nouvelles lignes directrices limitant la distribution des documents. Toutefois, le Conseil s'emploie à rendre ses documents plus accessibles au public par le truchement des bibliothèques publiques et des centres communautaires locaux à l'échelle du pays. En outre, le Conseil a augmenté la production de ses bulletins, dont une série sera distribuée à des milliers de personnes d'un bout à l'autre du Canada. Ce bulletin intitulé *Nouvelles du CCCSF* a pour but de sensibiliser davantage le public au rôle du Conseil et d'informer les groupes régionaux de ses travaux et conclusions.

Liaison, consultations et activité régionale : Comme il a été mentionné précédemment, le Conseil vise à universaliser son action afin de faire mieux connaître les divers points de vue des femmes dans ses conseils au gouvernement. Pour y parvenir, le Conseil a consacré 33 p. 100 de ses ressources aux relations avec les groupes d'intérêt et les décisonnaires, et à la promotion de sa recherche dans les régions. La consultation avec les têtes régionales et les groupes de femmes sera accrue afin d'atteindre un plus vaste public et de partager l'information sur les préoccupations d'intérêt commun.

Tableau 6 : Calendrier des principaux projets de recherche (du début de la recherche à la publication)

Titre de projet*	1990	1991	1992	1993	1994
Les femmes et la Constitution	———				
Sondage auprès des adolescentes	———				
Les femmes appartenant à des minorités raciales	———			---	
Les femmes et le pouvoir	———			---	
Les familles des années 1990	—	———		---	
- Les femmes au foyer	———			---	
- Le travail rémunéré et les responsabilités familiales		———			
- Une première maternité après l'âge de 35 ans		———			
Le logement		———	---		
Les femmes et la fiscalité		———			---
Les mesures d'adaptation de la main-d'oeuvre			———		---
Le divorce et la réforme du droit de la famille			———		---
La santé et le bien-être des femmes			———		---

--- Indique la recherche en cours et l'année de publication envisagée.
*Pour plus d'information, voir *Objectif égalité — Plan de recherche 1990-1993 du CCCSF*.

- **Sondage auprès des adolescentes** : cette étude, publiée en février 1992, est consacrée aux adolescentes et fait suite au sondage auquel elles ont participé. Le document relate le point de vue des adolescentes sur une variété de sujets allant de leur vie privée aux questions sociales et politiques.

- **Les femmes et la Constitution** : ce document, qui sera publié en 1992, vise à élucider les questions constitutionnelles et celles qui relèvent de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

- **Les femmes appartenant à des minorités raciales** : le Conseil entend recueillir et faire partager les différents témoignages de ces femmes sur leur expérience de vie. Le document sera publié en 1992.

Les projets suivants sont à l'étude et s'inspirent de la réflexion des membres du Conseil ainsi que des résultats d'une recherche préliminaire. La date de leur publication dépend largement des ressources externes et internes dont pourra disposer le Conseil.

- **Les femmes et le pouvoir** : cette série de documents vise à examiner les rapports des femmes au pouvoir et les répercussions qu'entraîne leur accès au pouvoir selon la définition traditionnelle. Un premier document intitulé *Vers un nouveau pouvoir : les femmes en politique au Canada*, a été publié à l'automne 1990.

- **Les familles des années 1990** : le Conseil entreprendra une série d'études traitant de l'évolution des cellules familiales au Canada et fera surtout état de la situation particulière des femmes au foyer dont le travail n'est pas rémunéré. Il se penchera également sur la double tâche des femmes qui doivent intégrer le travail rémunéré aux responsabilités familiales et, en dernier lieu, il examinera la situation des femmes qui ont une première maternité après l'âge de 35 ans.

- **Le logement** : cette étude analysera les répercussions sur les femmes de la piètre situation du logement et cernera les besoins en logement des immigrantes appartenant à des minorités raciales.

- **Les femmes et la fiscalité** : une série d'études visera à comprendre la place des femmes dans l'économie et la société canadiennes au cours du vingtième siècle, par le biais du régime fiscal. Une première étude expliquant le régime fiscal aux femmes sera publiée en 1992. Une deuxième étude, qui sera également publiée à l'hiver 1992, se penchera sur les dispositions du régime fiscal directement ou indirectement reliées aux pensions alimentaires pour les enfants.

- **Les mesures d'adaptation de la main-d'oeuvre** : cette étude proposera de nouveaux modèles de formation et de travail.

- **Le divorce et la réforme du droit de la famille** : le Conseil entend traiter des nouvelles questions relevant du droit de la famille afin de veiller à ce que les droits et les besoins des femmes et des enfants soient protégés.

- **La santé et le bien-être des femmes** : le Conseil étudiera la discrimination fondée sur le sexe dans le régime de soins de santé, à savoir si la technologie médicale est adaptée aux femmes et si elles ont un accès égal aux ressources et aux méthodes médicales peu répandues.

Section II
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme

1. Besoins financiers par article

Tableau 7 : Détail des besoins financiers par article

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1992-1993	Prévu 1991-1992	Réel 1990-1991
Personnel			
Traitements et salaires	1 987	1 927	1 821
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	318	299	253
	2 305	2 226	2 074
Biens et services			
Déplacements et communications	404	420	397
Information	207	241	249
Services professionnels et spéciaux	525	574	505
Location	35	39	60
Services de réparation et d'entretien	5	6	11
Installations, fourniture et approvisionnements	42	42	70
	1 218	1 322	1 292
Total des dépenses de fonctionnement	3 523	3 548	3 366
Capital	20	25	109
	3 543	3 573	3 475

2. Besoins en personnel

Pour le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, les dépenses liées au personnel (dont les contributions aux régimes d'avantages sociaux) constituent plus de 65 p. 100 des dépenses totales. On trouvera au tableau 8 le détail des besoins en personnel.

Tableau 8 : Détail des besoins en personnel

	Années-personnes*				
	Budget des dépenses 92-93	Prévu 91-92	Réel 90-91	Échelle des traitements actuelle	Provision pour le traitement annuel moyen 1992-1993
Cadres supérieurs	4	4	5	44 300 - 170 500	74 900
Scientifique et professionnel	7	6	6	18 310 - 125 100	54 347
Administration et service extérieur	19	19	18	14 810 - 77 182	42 267
Technique	2	2	--	13 679 - 85 094	32 666
Soutien administratif	12	13	15	16 163 - 47 383	27 854
	44	44	44		

*L'expression **«années-personnes»** désigne l'emploi d'une personne pendant une année complète ou l'équivalent (par exemple, l'emploi de trois personnes pendant quatre mois chacune). Une année-personne peut viser les employés rémunérés au tarif des heures normales (au Canada ou à l'étranger), permanents ou non, à temps plein ou partiel, saisonniers, contractuels ou occasionnels et les autres types d'employés. Les années-personnes au Conseil consultatif canadien sur la situtation de la femme ne sont pas assujetties au contrôle du Conseil du Trésor mais sont divulguées à la partie III du Budget des dépenses, dans un tableau comparatif avec les années précédentes, à l'appui des dépenses en personnel énoncées dans le Budget des dépenses.

Nota : Les colonnes des années-personnes présentent la répartition, par groupe professionnel, des années-personnes autorisées pour le Programme. La colonne de l'échelle des traitements actuelle illustre l'échelle de traitement de chacun des groupes professionnels au 1er octobre 1991. Dans la colonne du traitement moyen figurent les coûts estimatifs du traitement de base, incluant la provision pour les conventions collectives, les augmentations annuelles, les promotions et la rémunération au mérite, divisés par le nombre d'années-personnes du groupe professionnel. Les variations dans la répartition des éléments servant de base aux calculs peuvent avoir un effet sur la comparaison des moyennes d'une année à l'autre.

3. Coût net du Programme

Tableau 9 : Coût total estimatif du Programme pour 1992-1993

(en milliers) de dollars	Budget principal 1992-1993	Plus autres coûts*	Coût total estimatif du programme 1992-1993	1991-1992
	3 543	387	**3 930**	3 959

* Les autres coûts de 387 000 $ comprennent :

	(en milliers de dollars)
• Locaux fournis sans frais par Travaux publics	300
• Émission des chèques et autres services comptables fournis sans frais par Approvisionnements et Sevices Canada	4
• Avantages sociaux du personnel constitués de la contribution de l'employeur aux primes des régimes d'assurance et des frais payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor	83

B. Index des sujets

A
Adolescentes 8, 20

C
Charte canadienne des droits et libertés(égalité des droits) 7, 13, 19
Constitution 15, 20

D
Divorce 21

F
Familles des années 1990 21
Fiscalité 14, 21

L
Logement 14, 21

M
Main-d'oeuvre (mesures d'adaptation) 14, 21
Minorités raciales 13, 21

P
Pauvreté 8, 15, 19
Pouvoir 13, 21

S
Santé et bien-être des femmes 14, 21

V
Violence faite aux femmes 14, 16